



Six Fours les Plages, le 22 Février 2024

MAIRIE DE
SIX-FOURS-LES-PLAGES

SERVICE : D.R.H.
drh@6fours.fr
Tél : 04.94.34.93.25
N/Réf. : JSV/MPS/CM/NB/2024.1394

APPEL A CANDIDATURE
EXTERNE (H/F)
GARDIEN – BRIGADIER

POUR LE SERVICE DE LA POLICE MUNICIPALE

RATTACHEMENT HIERARCHIQUE : DIRECTEUR DE LA POLICE MUNICIPALE

STATUT : Catégorie C

Quotité de temps de travail : Temps complet (36h) - Fonctionnement : 24/24 et 7j/7
GARDIEN - BRIGADIER DE POLICE MUNICIPALE

DESCRIPTION DE L'EMPLOI

(mission/fonction – attribution/activités/responsabilités)

Description du poste :

Sous l'autorité du Maire et du Directeur de Police Municipale , vous serez chargé-e de renforcer l'autorité et l'action des policiers municipaux. Vous participerez à créer un climat sécurisant pour les administrés, et à dissuader les actes de délinquance ou mal intentionnés.

Profil recherché :

Gardien de police municipale (H/F) , titulaire (mutation),
Nombre de poste pour Brigade roulement jour :
Total 1 agent

L' agent recruté sera affecté prioritairement à la brigade de jour. En fonction des impératifs de service , l'agent pourra être affecté à la brigade de nuit.

Recrutement Brigade de Jour

Intégration Brigade de jour

Missions :

Vous contribuez à faire respecter les pouvoirs de police de Monsieur le Maire sur son territoire d'intervention
Veille et prévention en matière de maintien du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques
Recherche et relevé des infractions
Rédaction et transmission d'écrits professionnels
Accueil et relation avec les publics
Permanence opérationnelle du service de police municipale

Informations complémentaires :

Ce poste est ouvert aux seuls titulaires de plus de 3 ans sur poste et avec leur formation d'armement à jour. Aussi les candidats doivent fournir dès le dépôt de leur candidature les copies des attestations de formation, arrêté de nomination d'intégration et dernier arrêté de situation administrative.

LES CONNAISSANCES:

Générales, juridiques et les règlements spécifiques à la fonction et au cadre d'emploi de la Police Municipale.
La connaissance des droits, devoirs et obligations relatif au grade de gardien de Police municipale.
Les gestes techniques d'intervention.
Les pouvoirs de Police du Maire.

LES COMPETENCES:

Travail en équipe et à des horaires décalés.
Disponibilités et rigueur.
Analyser, mettre en œuvre, rédiger, informer, rendre compte, prendre des initiatives.
Dynamisme, écoute, adaptation.

LE COMPORTEMENT:

Ponctuel, discret, correct et attentif.
Respect de la hiérarchie et d'autrui.
Maîtrise de soi.
Savoir se remettre en question.

DELAIS POUR POSTULER :

avant le 12 avril 2024, poste à pourvoir le 1er mai 2024.
Réponse manuscrite + CV détaillé + copie(s) diplôme(s) + pièce d'identité (recto verso) ou carte de séjour + Carte Vitale (ou attestation)+ 3 derniers arrêtés de position administrative et fiche sont à adresser à :

MONSIEUR LE MAIRE DE SIX-FOURS-LES-PLAGES
DEPUTE HONORAIRE
D.R.H.
B.P. N° 97
83183 SIX-FOURS-LES-PLAGES CEDEX
drh@6fours.fr

Pour le Député-Honoraire
Maire de Six-Fours-les-Plages
Vice-Président de la Métropole T.P.M.
Et par délégation,
Le Directeur Général des Services

Marie-Pierre SERALTA.

